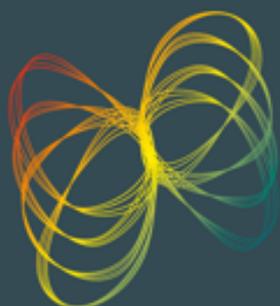




SYNERGÎLES

Pôle d'innovation de la Guadeloupe





SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RENOVATION

DANS LE TERTIAIRE ET LE RESIDENTIEL

Mardi 10 mai 2022

09h30-10h45 ZOOM

Animateurs



PROGRAMME

- Contexte et méthodologie de l'étude
- Présentation du modèle Energabat : outil de modélisation des consommations énergétiques
- Préconisations stratégiques et sectorielles

-Webinaire gratuit-
Inscription obligatoire pour ZOOM

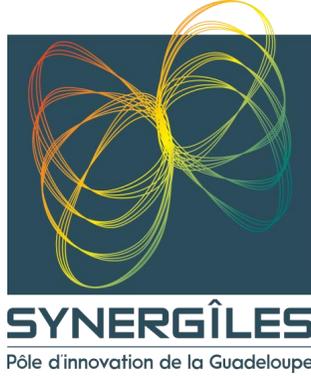
Avec nos partenaires :



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



WEBINAIRE



DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RENOVATION

DANS LE TERTIAIRE ET LE RESIDENTIEL



ALLOCUTIONS D'OUVERTURE



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



- I. Contexte et méthodologie de l'étude
- II. Quizz 1 : Etat des lieux
- III. Etat des lieux du parc résidentiel et tertiaire
- IV. Présentation du modèle Energwabat
- V. Quizz 2 : Actions de MDE
- VI. Présentation des actions de MDE
- VII. Présentation des préconisations stratégiques et sectorielles

ANIMATEURS





SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Contexte et méthodologie de l'étude

Noms : Laurent SEAUVE
Fonction : Ingénieur
Organisme : EQUINOXE

Objectifs initiaux de la PPE 2028

Guadeloupe	Consommations électriques de référence 2015	MDE 2023		MDE 2028 12 ans	
		Δ GWh	%	Δ GWh	%
Résidentiel	800 GWh	-13 GWh	-1,6 %	-41 GWh	- 5 %
Tertiaire	723 GWh	-12 GWh	-1,7 %	-37 GWh	- 5 %
	1523 GWh	-25 GWh	- 1,6 %	-78 GWh	- 5 %

Objectifs prudents & raisonnables (-0,4 % /an)

Scénario « GIEC 2°C »
=> - 4 % / an des émissions mondiales de 2030 à 2050

Objectifs de l'étude

Alimenter la PPE : révision de la PPE 2024-2033

- Qualifier les tendances de MDE dans le bâtiment
- Actualiser le potentiel de MDE d'ici 2030 sur la base des tendances actuelles
- Comparer les objectifs PPE avec le potentiel actualisé

Cadre de compensation CRE

- Identifier les actions de MDE à renforcer
- Préconiser des adaptations dans les actions à aider

Méthodologie de l'étude

PHASE I Etat des lieux

Analyse statistique

Analyse des données énergétiques

Sondages

Visites terrain

Entretiens qualitatifs

INSEE
Cadastre
IGN
Sitadel

CEE Emmy
Cadre compensation

Résidentiel
Bureaux
Petits commerces non-alimentaires
Restaurants

Petits commerces alimentaires

50 entretiens secteur public
secteur privé

PHASE II Tendances et prospective

Modélisation du parc de bâtiments de Guadeloupe

Modélisation EnerGwBat

Consommations tendancielle 2030 & scénarios prospectifs

PHASE III Recommandations

Concertation

Recommandations au comité MDE de Guadeloupe



Quizz 1 : Etat des lieux

Noms :

Anne-Laure FRENET

Fonction :

Chargée de mission Réseau

Bâtiment Durable

Organisme :

Synergîles

Présentation de l'état des lieux

Noms :

Jérôme STROBEL

Fonction :

Expert en Efficacité Energétique

Organisme :

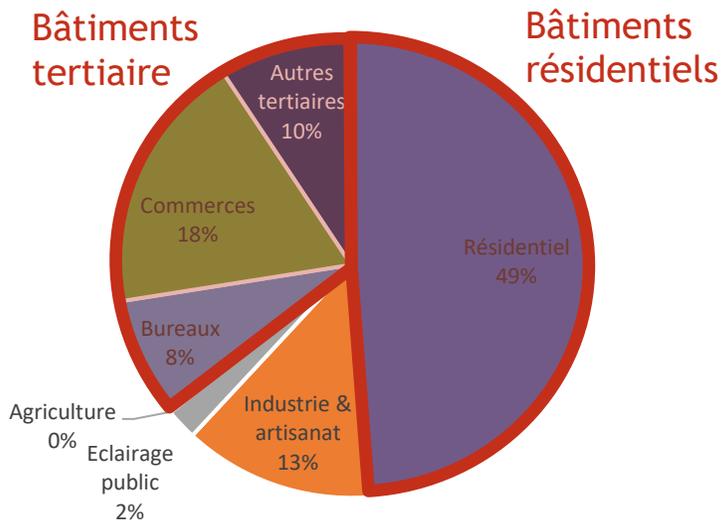
Watt Smart



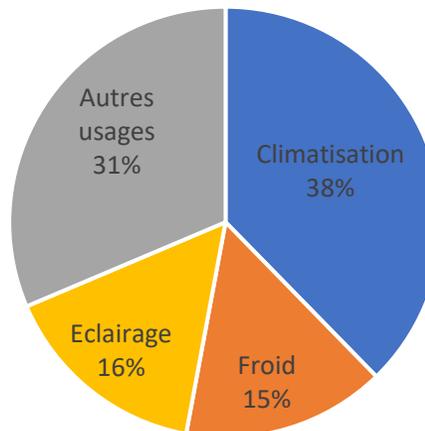
Watt
Smart

Des consommations portées par la climatisation et le froid

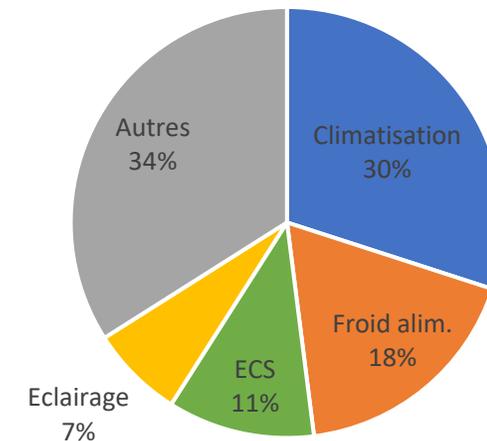
Consommations électriques 2020



Consommation tertiaires par usages (estimations)



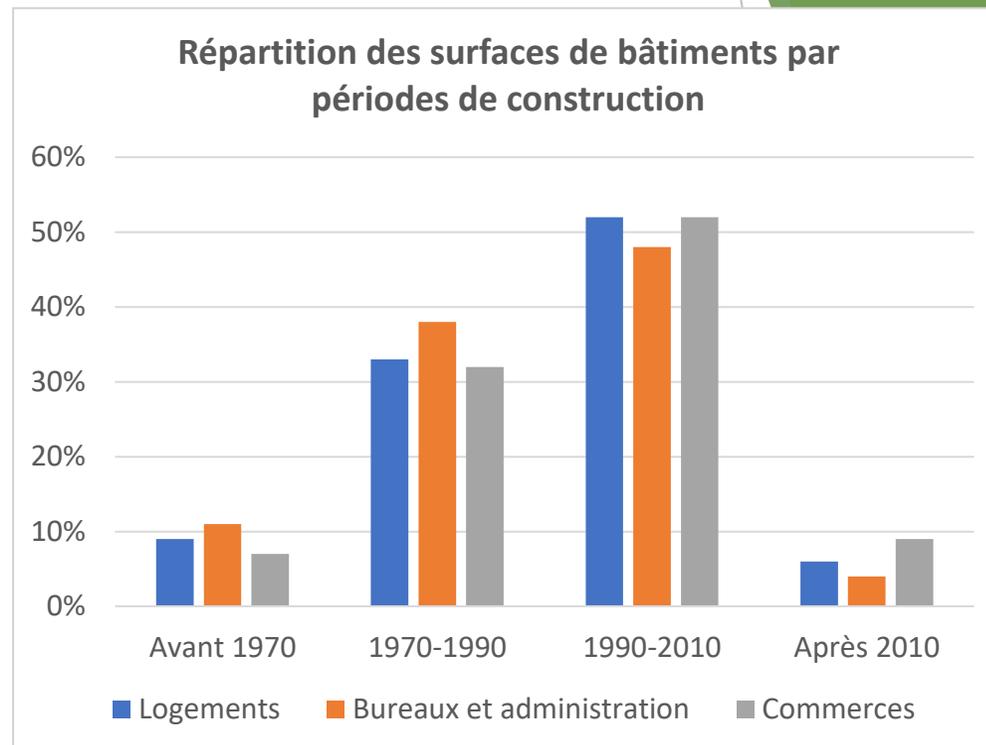
Consommations résidentiel par usage (estimations)



- Les bâtiments consomment environ 85% de l'électricité en Guadeloupe.
- Importance de la climatisation, du froid alimentaire ainsi que de l'ECS en résidentiel et l'éclairage en tertiaire.
- Le froid alimentaire résidentiel a été sous-estimé jusqu'ici.
- Un besoin de mieux qualifier ces consommations (études ADEME en cours).

L'enjeu de rénovation du parc existant

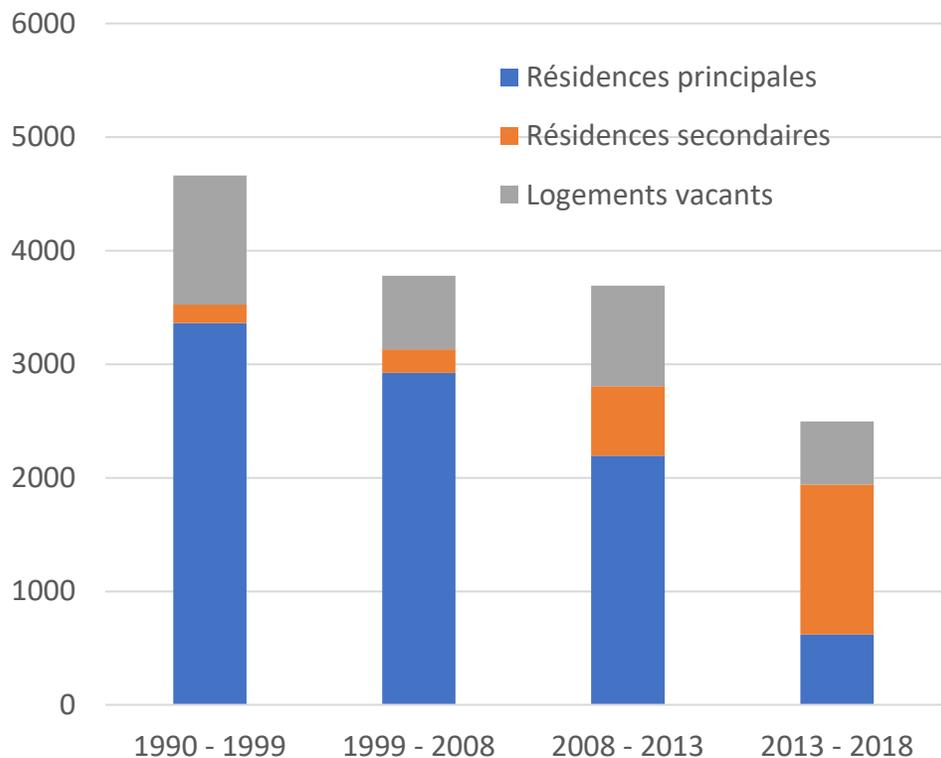
	<i>Estimations Surfaces bâties (utiles) en millions de m²</i>	<i>Estimations Surfaces de toitures en millions de m²</i>
Résidentiel	21	17,7
Commerces	1,2	0,8
Bureaux	1,0	0,5



- La moitié du parc résidentiel et tertiaire a plus de 30 ans (secteur commerces légèrement plus récents)
- L'ancienneté du parc implique que la rénovation est l'enjeu prioritaire
- Pour les logements, la pose de 200 000 m² d'isolant par an (niveau 2018-2019) implique que le parc sera totalement isolé dans un horizon de 100 ans

Réduction à venir de la construction neuve

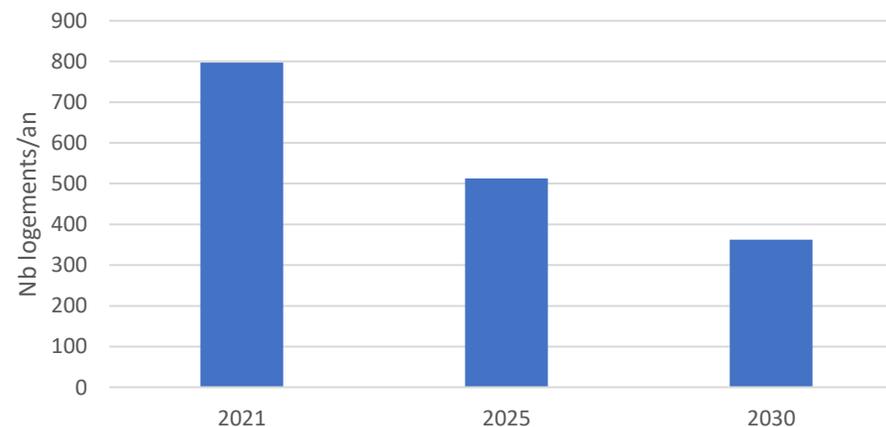
Solde annuel moyen de logements par catégorie



Scénario
démographique
INSEE médian
+
Tassement de la
décohabitation
selon le rythme
actuel



Besoin en residences principales supplémentaires



- Le besoin en logement va se réduire fortement cette prochaine décennie du fait de la baisse démographique conjuguée au tassement de la décohabitation
- L'amélioration de la performance des bâtiments neufs aura un impact limité sur la consommation d'énergie à 2030, en particulier dans le résidentiel



**Watt
Smart**

Présentation du modèle Energwabat

Noms :

Jérôme STROBEL

Fonction :

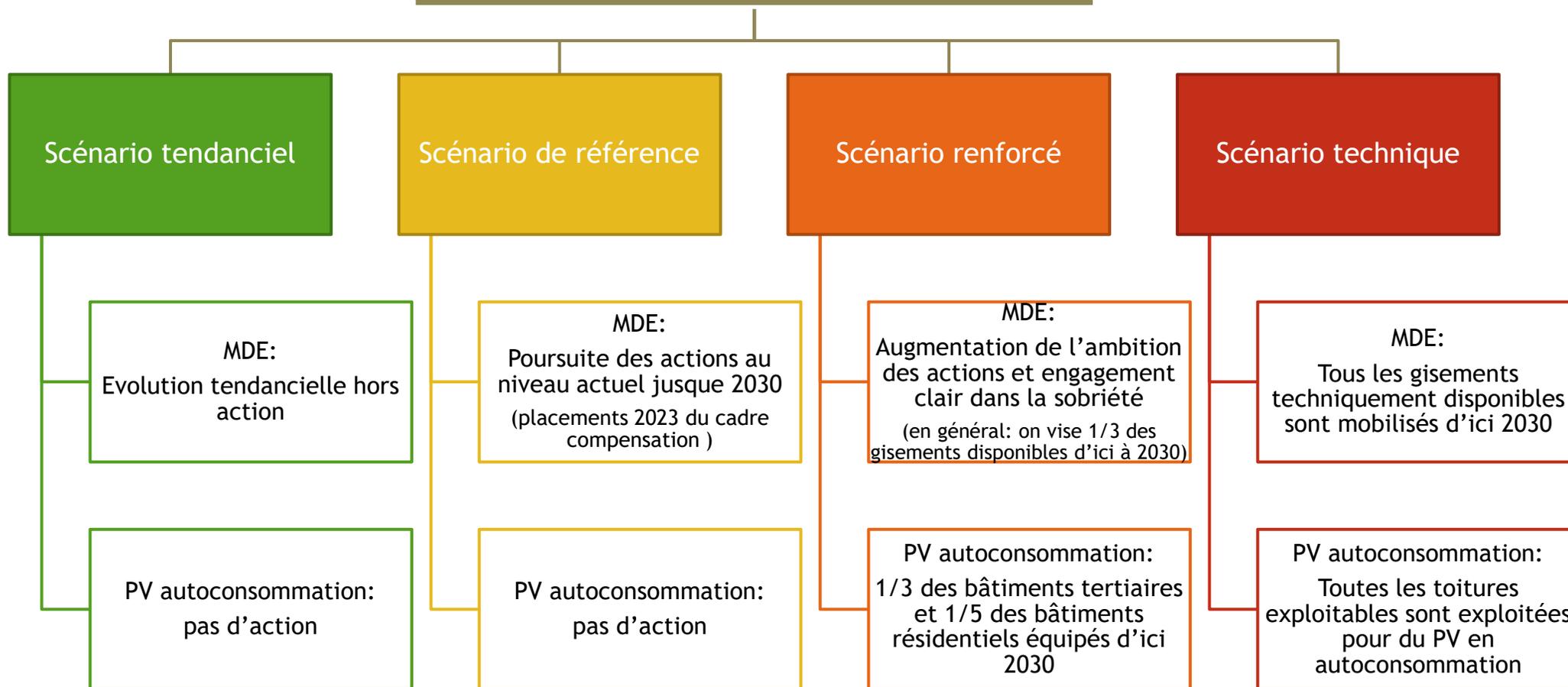
Expert en Efficacité Energétique

Organisme :

Watt Smart

Description des scénarios prospectifs

Modélisation du parc de bâtiments résidentiels et tertiaires EnerGwaBat



Sources de données énergétiques



Principales hypothèses tendancielle

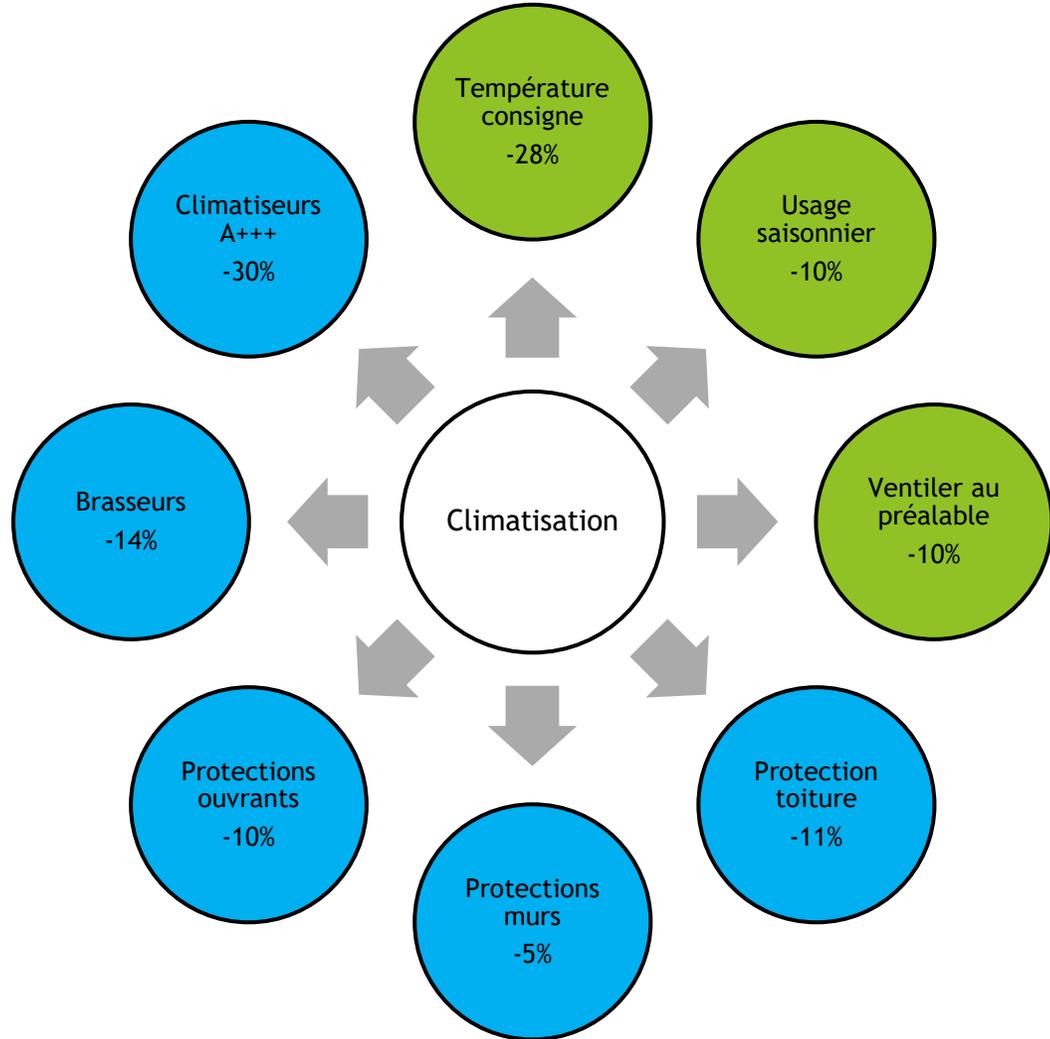
	Résidentiel	Tertiaire
Bâti	Pas de dynamique de rénovation sans aides	Pas de dynamique de rénovation sans aides
	Faible influence du neuf malgré la RTG	Légère influence du neuf
Climatisation	La progression du taux d'équipement ralentit et la performance s'améliore	Fort amélioration tendancielle de la performance (100% horizon 2030)
	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage et de l'entretien	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage et de l'entretien
Eclairage	Les gains de performance sont compensés par une augmentation du taux d'équipement	Fort amélioration tendancielle de la performance (100% horizon 2030)
	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage
Froid	La progression du taux d'équipement ralentit et la performance s'améliore	Légère amélioration tendancielle de la performance des équipements
	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage et de l'entretien	Pas d'amélioration tendancielle du pilotage et de l'entretien
ECS	Pas de dynamique de rénovation hors aide, plus de chauffe-eau électrique dans le neuf mais faible impact	<i>Pas modélisé (consommation secondaire)</i>
	Pas d'amélioration du pilotage	<i>Pas modélisé (consommation secondaire)</i>
Autres équipements	L'amélioration de la performance est compensée par une augmentation des usages	

16

Par « performant », on entend performant au sens de 2021 (ex: climatiseur A+++ avec étiquette-énergie actuelle + éclairage 110 lm/W) sans préjuger des progrès futurs d'efficacité sur les équipements qui sont possibles mais difficiles à prévoir.

40 actions intégrées au modèle

L'exemple de la climatisation:



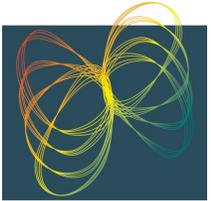
La cannibalisation des gains pour les combinaisons d'actions a été pris en compte dans le modèle.

Les gains ont été estimé à l'aide de simulations thermiques dynamiques

Actions d'efficacité

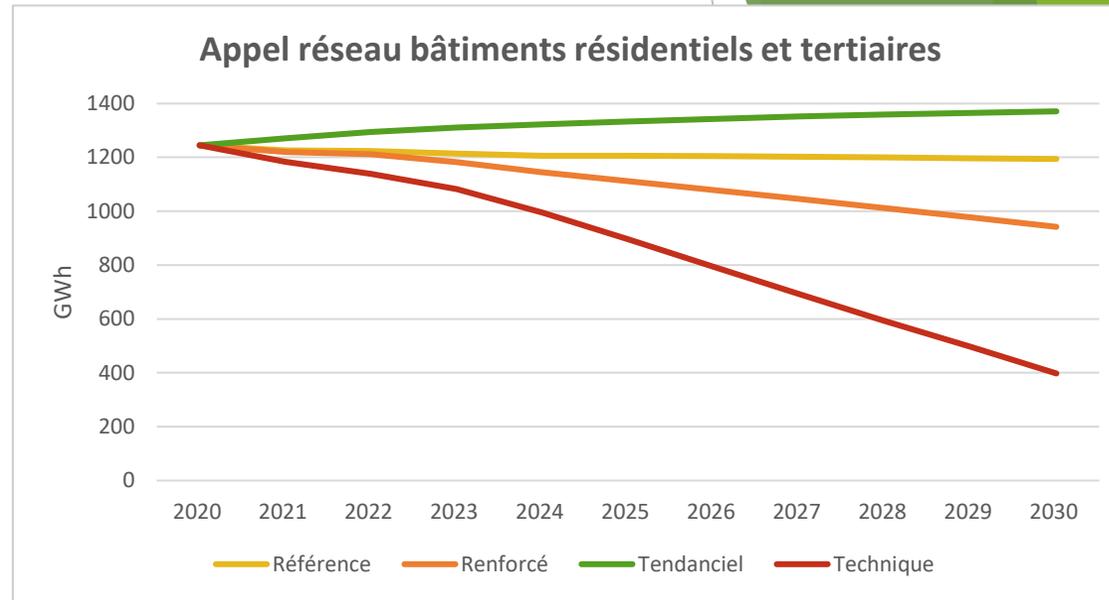
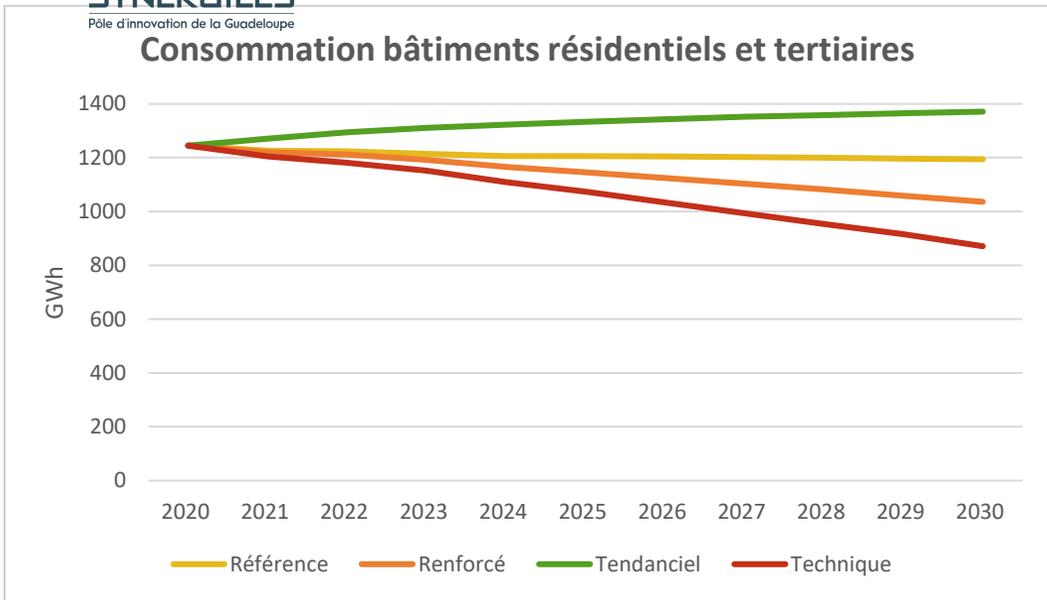
Actions de sobriété

% gains par logement



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe

Consommation et appel au réseau 2030 des scénarios prospectifs



Scénario	Consommation 2030	Evolution face à 2020
Tendanciel	1 371GWh	+10%
Référence	1 192 GWh	-4%
Renforcé	1 032 GWh	-17%
Technique	862 GWh	-31%

Scénario	Appel reseau 2030	Evolution face à 2020
Tendanciel	1 371 GWh	+10%
Référence	1 192 GWh	-4%
Renforcé	939GWh	-25%
Technique	390 GWh	-69%

Consommation bâtiments 2020: 1 245 GWh/an

- La consommation des bâtiments augmente tendanciellement, portée principalement par la dynamique d'équipement dans le résidentiel
- Le scénario de référence atteint presque l'objectif de la PPE 2028 (-5%) mais ne nous met pas sur la voie de l'autonomie énergétique en 2030 et néglige de nombreux gisements d'économie
- Une augmentation de l'ambition de MDE est possible sur les bâtiments et permet des gains significatifs (-17% pour le scénario renforcé)
- Avoir de l'ambition sur le PV en autoconsommation permet de viser l'autonomie énergétique en 2030 (-25% pour le scénario renforcé)



Quizz 2 : Actions de MDE

Noms :

Anne-Laure FRENET

Fonction :

Chargée de mission Réseau

Bâtiment Durable

Organisme :

Synergîles

Présentation des actions de MDE



**Watt
Smart**

Noms :

Jérôme STROBEL

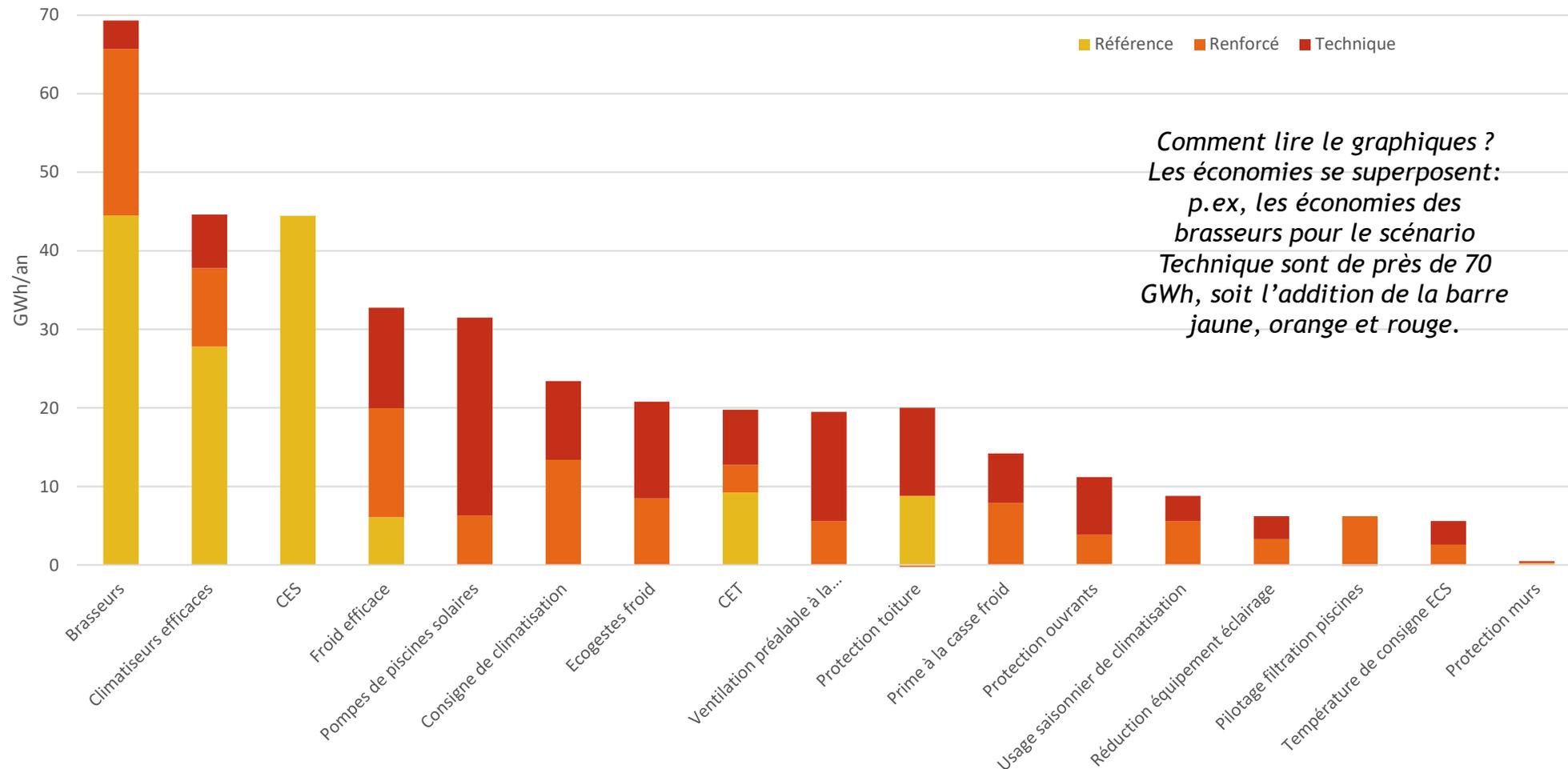
Fonction :

Expert en Efficacité Energétique

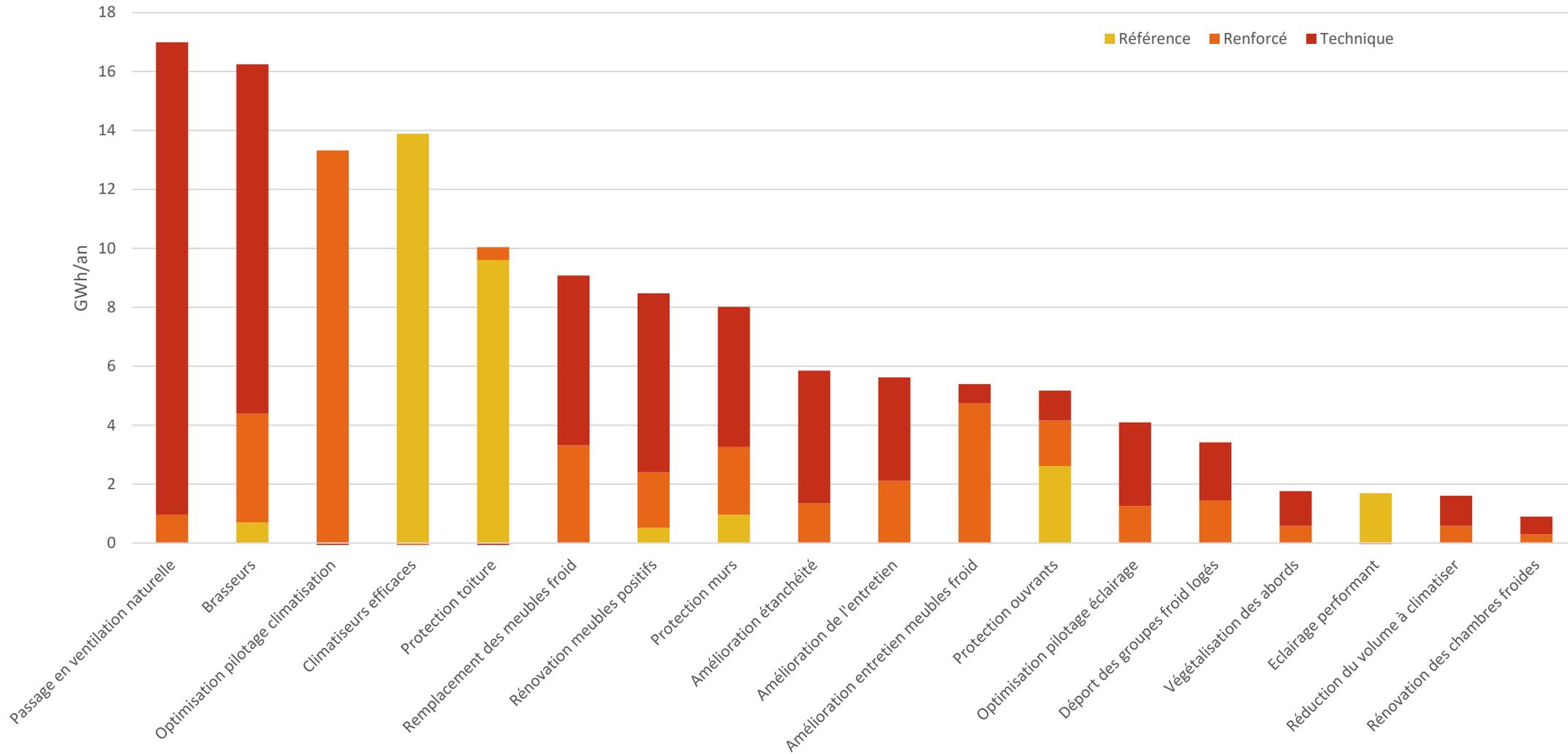
Organisme :

Watt Smart

Economies d'énergie en 2030 en résidentiel - Actions de MDE selon les scénarios



Mobilisation 2030 des actions de MDE tertiaire selon les scénarios



Actions de MDE des scénarios

→ **6 actions constituent > 50% des gisements techniques d'économie d'énergie dans les bâtiments**

1. les brasseurs d'air
2. les climatiseurs efficaces
3. les chauffe-eau solaires
4. les appareils domestiques de réfrigération efficaces
5. les pompes solaires de piscines
6. la protection de la toiture

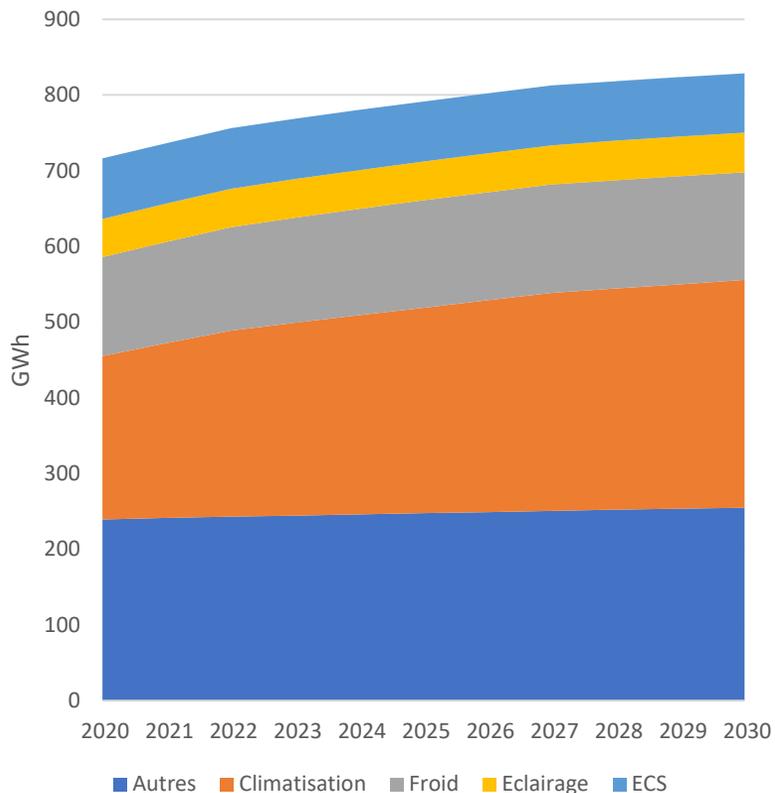
→ **Pour atteindre 80% des gisements : ajouter des actions de sobriété**

- Abaissement des consignes de climatisation,
- écogestes froid domestique,
- ventilation préalable à la climatisation dans les logements,
- passage en ventilation naturelle des commerces ouverts sur l'extérieur,
- prime à la casse froid pour limiter les volumes de froid chez les particuliers

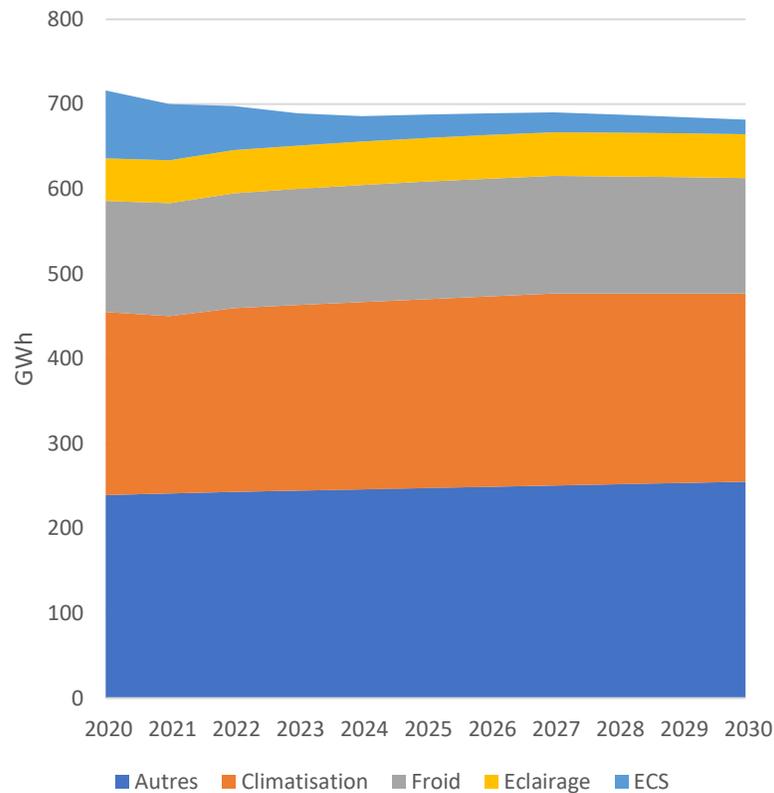
→ **Le scénario de référence ne mobilise les gisements que de quelques actions ce qui limite la mobilisation efficace des gisements.**

- brasseurs,
- les climatiseurs efficaces
- CES
- protection des toitures
- CET

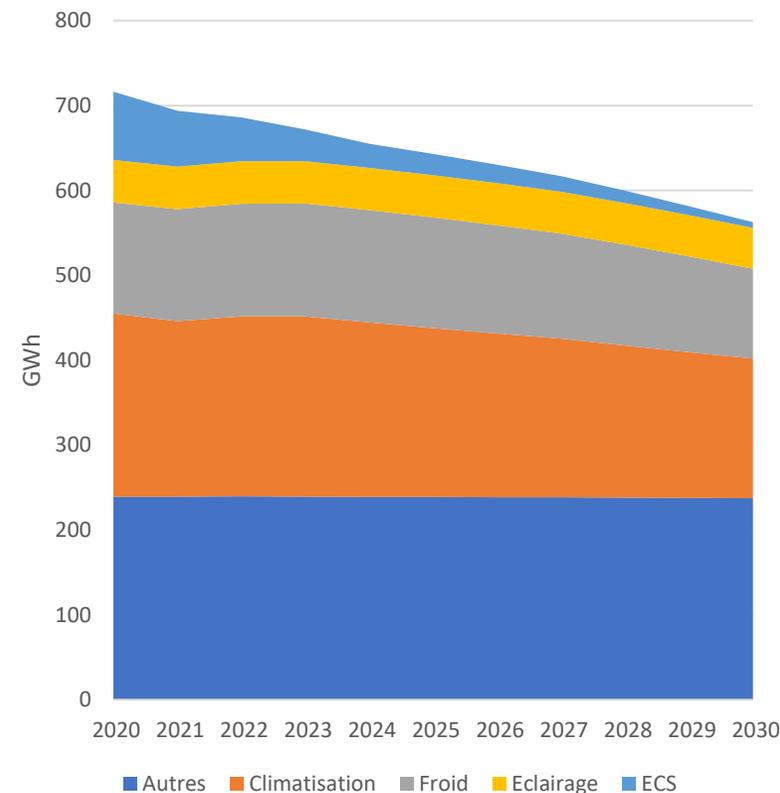
Résidentiel - Scénario tendanciel



Résidentiel - Scénario de référence

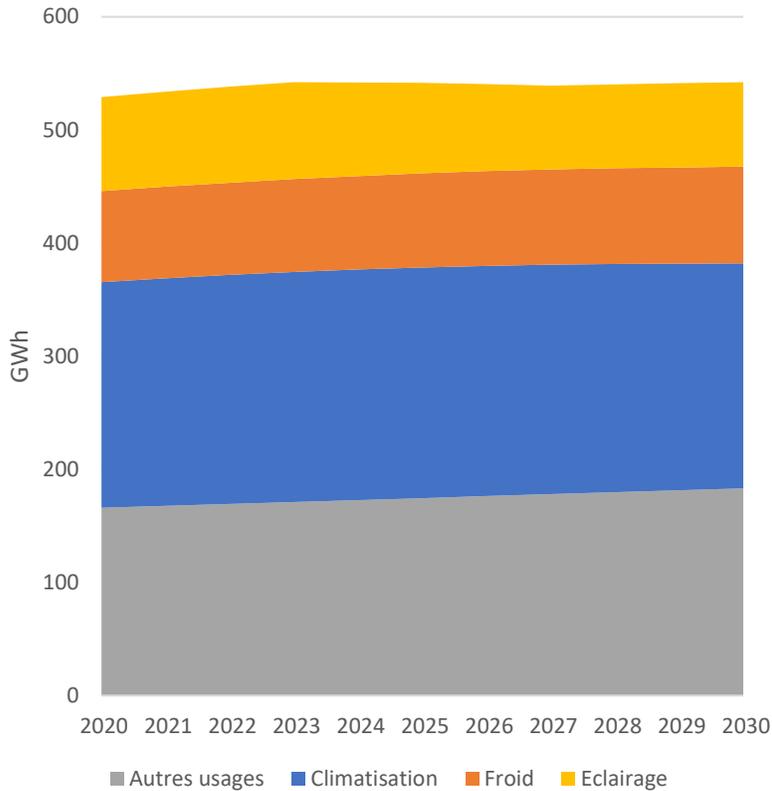


Résidentiel - Scénario renforcé

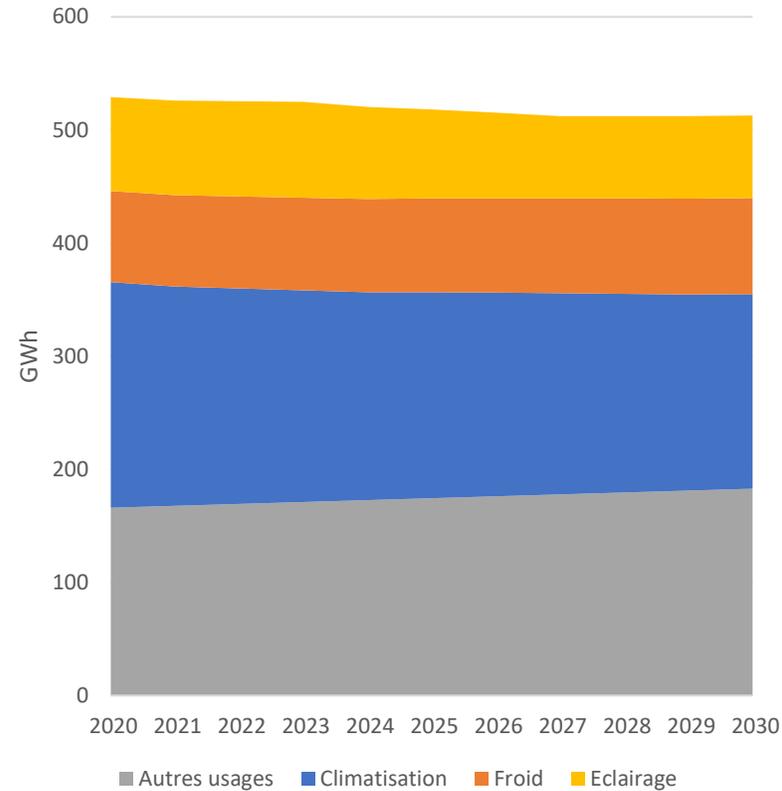


→ Augmentation tendancielle de consommation liée à la poursuite de la dynamique d'équipement : nécessité d'augmenter la MDE

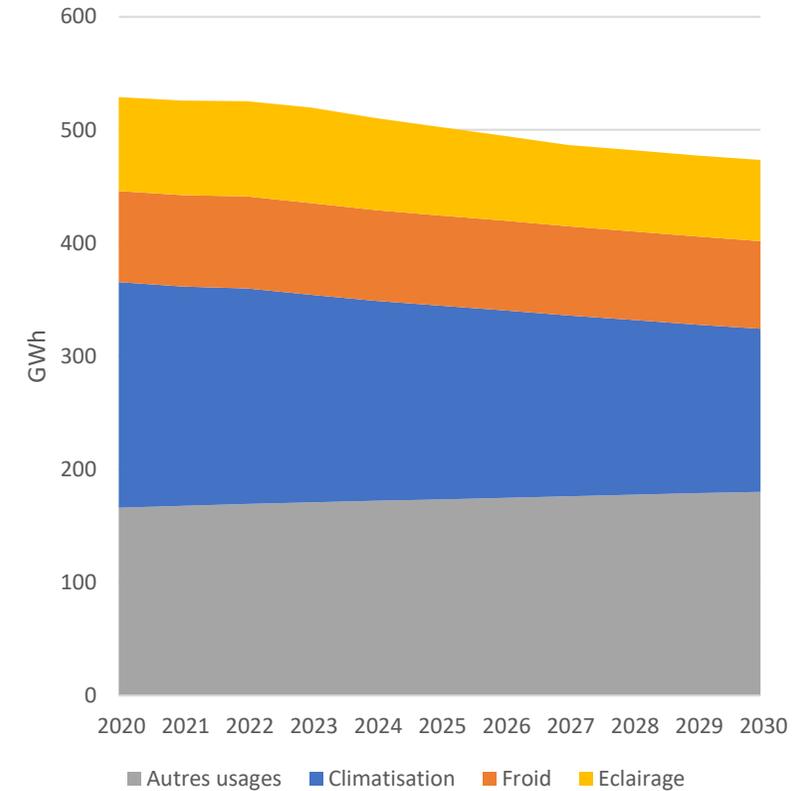
Tertiaire - Scénario tendanciel



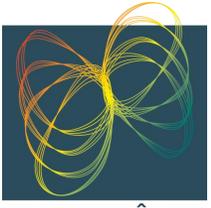
Tertiaire - Scénario de référence



Tertiaire - Scénario renforcé



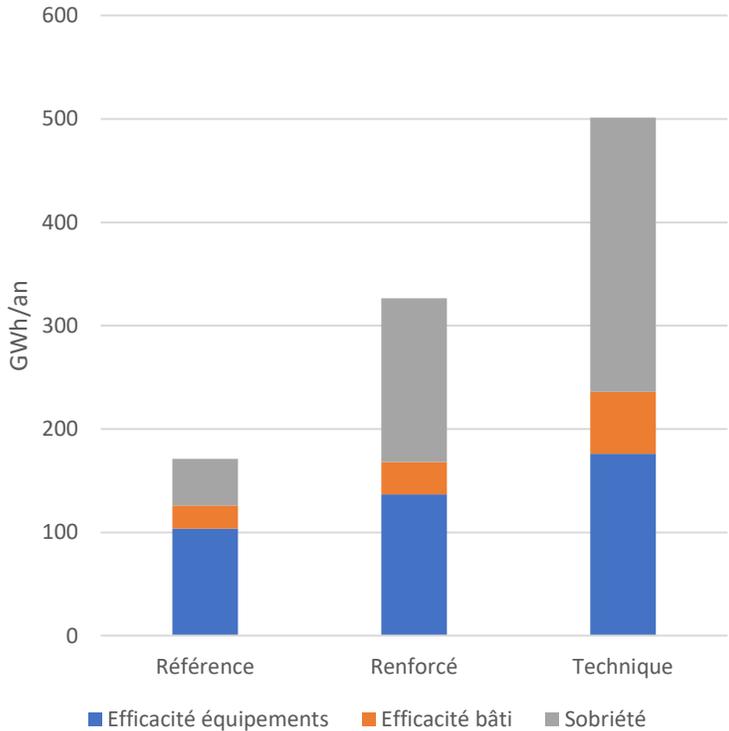
→ Stabilité tendancielle de consommation liée à des bâtiments déjà bien équipés



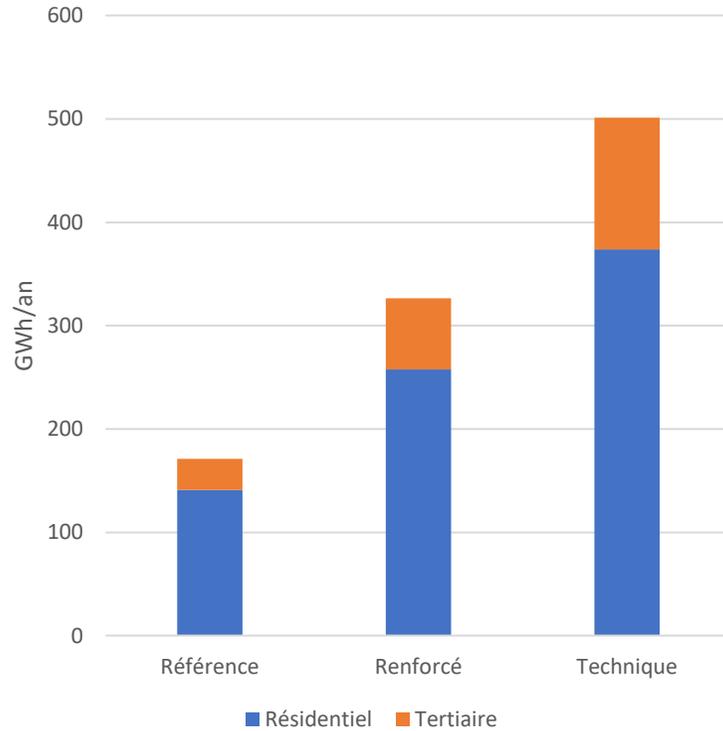
SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe

Actions de MDE des scénarios

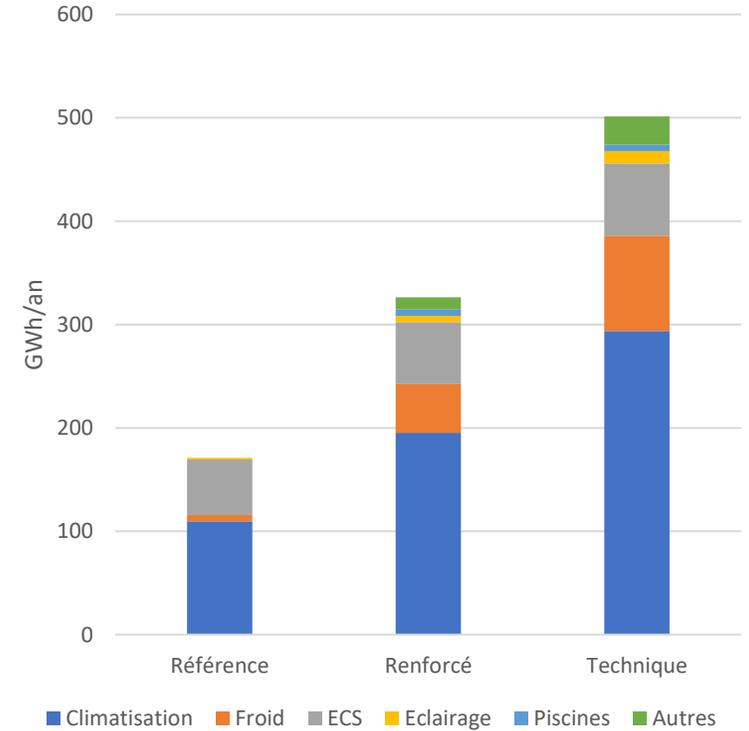
Gains MDE 2030 par type d'action



Gains MDE 2030 selon le secteur

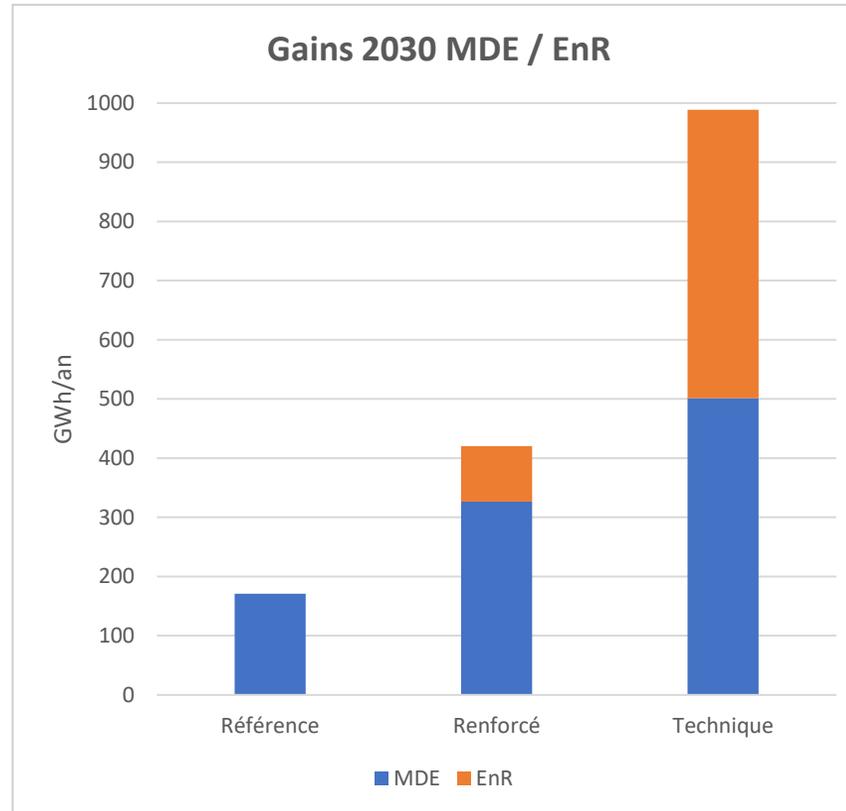


Gains MDE 2030 par usage



- Mobiliser les actions de sobriété permet d'augmenter très significativement le niveau d'ambition de MDE.
- La majorité des gains mobilisables est dans le résidentiel car, contrairement au tertiaire, la dynamique d'équipement est encore en cours. Si les gisements résidentiel ne sont pas mobilisés, le risque est une augmentation nette de la consommation des bâtiments d'ici 2030.
- Les actions sont surtout tournés vers la climatisation, mais se tourner vers d'autres usages permet d'augmenter le niveau d'ambition
- Les actions d'efficacité du bâti génèrent moins d'économies d'énergie que celles sur les équipements et la sobriété, mais elles en sont un maillon essentiel (ex: l'impact du brasseur en résidentiel est lié à la qualité de l'enveloppe)
- Les gains limités en éclairage sont liés à l'évolution tendancielle vers la performance (règlementation)

Actions de MDE des scénarios



→ Mobiliser les actions de PV en autoconsommation diffus permet d'augmenter l'ambition et se rapprocher de l'autonomie énergétique dès 2030



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Présentation des préconisations stratégiques et sectorielles

Noms : Laurent SEAUVE
Fonction : Ingénieur
Organisme : EQUINOXE

Atteindre l'autonomie énergétique

4 objectifs stratégiques

1. Augmenter l'ambition de transition sur les bâtiments

Augmenter l'objectif de la PPE 2028 à -15% (au lieu de -5%)

Faire des émissions de CO2 un indicateur essentiel

Remettre la sobriété au centre des enjeux

Intégrer le PV en autoconsommation sur le résidentiel et le tertiaire

2. Améliorer le pilotage de la transition des bâtiments

Coordonner les actions nationales et locales et mettre le comité MDE au centre du pilotage

Mettre en place un observatoire de la rénovation

Adopter une approche globale des actions

Eviter les dérives des grosses campagnes d'aides

Simplifier, stabiliser et faire connaître les dispositifs d'aide

3. Adapter les dispositifs incitatifs et réglementaires

Renforcer le cadre de compensation, ajuster les placements et primes MDE et intégrer de nouvelles actions

Développer des packs rénovation

Stimuler l'investissement privé diffus

Développer le crédit rénovation

Mettre en place certaines obligations sur l'existant par le biais de délibérations sectorielles

4. Améliorer la qualité des travaux

Renforcer la formation des entreprises

Renforcer les contrôles des travaux

16 objectifs spécifiques

Atteindre l'autonomie énergétique

1. Augmenter l'ambition de transition sur les bâtiments

Augmenter l'objectif de la PPE 2028 à -15% (au lieu de -5%)

Faire des émissions de CO2 un indicateur essentiel

Renforcer la prise en compte de la sobriété

Intégrer le PV en autoconsommation sur le résidentiel et le tertiaire

Préconisations stratégiques (1/4)

AMBITION	Points favorables
1.1 Ambition PPE	<ul style="list-style-type: none">• Relance des discussions PPE• Objectif initial de stabilité des besoins énergétiques atteint, volonté d'aller plus loin sur la MDE désormais
1.2 Indicateur CO2	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement OREC sur le bilan carbone• Volet transport à intégrer (2/3 de la problématique locale)• Réflexion (étude) en cours : schéma Régional Dvpt Mobilité
1.3 Sobriété	<ul style="list-style-type: none">• Plan de communication MDE en cours : sensibilisation tous secteurs (période 2021-23)• Programmes CEE depuis 2021 (SEIZE, ZESTE, ..)• Programme SARE : incitation, parcours d'accompagnement, logements + copropriétés ; animations professionnels (qualifications RGE)• Sensibilisations sur la RTG 2020
1.4 Solaire PV autoconso	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de l'accompagnement (Région, FEDER, ADEME) : projets PV exclusivement en autoconsommation ; notion d'exemplarité

Atteindre l'autonomie énergétique

2. Améliorer le pilotage de la transition des bâtiments

Coordonner les actions nationales et locales et mettre le comité MDE au centre du pilotage

Mettre en place un observatoire de la rénovation

Adopter une approche globale des actions

Eviter les dérives des grosses campagnes d'aides

Simplifier, stabiliser et faire connaître les dispositifs d'aide

Préconisations stratégiques (2/4)

PILOTAGE	Points favorables
2.1 Coordination des actions	<ul style="list-style-type: none">Déploiement du programme SARÉ
2.2 Observatoire de la rénovation	<ul style="list-style-type: none">Bases de données existantes (DEAL, Observatoire de l'habitat, amélioration de l'habitat)
2.3 Approche globale	<ul style="list-style-type: none">Pack rénovation toiture (EDF)
2.4 Limiter les dérives	<ul style="list-style-type: none">Contrôles déjà en place (cadre, Agir Plus)Montée en puissance des qualifications RGE (100% des partenaires Agir plus en isolation et CESi)
2.5 Simplifier, informer	<ul style="list-style-type: none">Gros budgets mobilisés (campagnes MDE, programme SARÉ, ...)

Atteindre l'autonomie énergétique

3. Adapter les dispositifs incitatifs et réglementaires

Renforcer le cadre de compensation, ajuster les placements et primes MDE et intégrer de nouvelles actions

Développer des packs rénovation

Stimuler l'investissement privé diffus

Développer le crédit rénovation

Mettre en place certains obligations sur l'existant par le biais de délibérations sectorielles

Préconisations stratégiques (3/4)

ADAPTATION	Points favorables
3.1 Ajustement du cadre de compensation	<ul style="list-style-type: none">Flexibilité du Comité MDETiming d'ajustement synchrone avec le bilan annuel
3.2 Développer des packs rénovation	<ul style="list-style-type: none">Pack rénovation toiture en place
3.3 Investissement privé diffus	<ul style="list-style-type: none">Leviers sur l'incitativité des aides : développement économique sur une multitude de chantiers diffus
3.4 Crédit rénovation : créer un fonds de garantie	<ul style="list-style-type: none">Partenaire(s) identifié (CDC ou BPI)
3.5 Obligations sectorielles simples	<ul style="list-style-type: none">Actions « faciles »

→ Fort enjeux de développement économique sur des travaux encadrés de rénovation énergétique

→ Chainon manquant du financement des travaux de rénovation

Zoom sur l'action phare : 3.4 Fonds de garantie des prêts travaux

Action transversale, secteur résidentiel

Constats

- Les travaux de rénovation énergétique chez les particuliers concernent des enveloppes financières moyennes de l'ordre de 20 à 30 k€ : bouquet toiture + menuiseries + équipements
- Ces travaux ne sont pas nantissables par les organismes de crédit (garantie). Les offres de prêts travaux sont de fait des crédits à la consommation, avec des taux > 4 %
- Les banques sont peu intéressées pour ce segment de prêt (petit montant, risque non maîtrisé)
- Le levier des EcoPtz ne fonctionne pas (< 10 dossiers en Guadeloupe)
- Les entreprises font crédit à la place des banques : paiements en 10 chèques ...



Action proposée

Crédit Rénovation	Garantir les Eco PtZ par un mécanisme de caution AFD ou CDD alimenté par un fond public	Créer un fond de garantie rénovation accessible à toutes les banques signataires des conventions Eco Ptz Ouvrir l'éligibilité aux installations solaires PV des particuliers
--------------------------	---	---

Impacts & objectifs

- Faciliter l'accès au crédit à la rénovation
- Standardiser les offres de prêt travaux sur 10 à 15 ans
- Enjeu : la mensualité (100 à 200 €) est partiellement payée par les économies d'énergie
- Plan Guadeloupe : 100 000 logements rénovés en 10 ans : 2 milliards d'investissement dans la filière BTP : 200 M€/an

Partenaires, acteurs de la transition

- Etat, DGEC
- Conseil Régional
- AFD ; Caisse des Dépôts et Consignations
- BPI

Préconisations stratégiques (4/4)

Atteindre l'autonomie énergétique

4. Améliorer la qualité des travaux

Renforcer la formation des entreprises

Renforcer les contrôles des travaux

QUALITE des TRAVAUX

Points favorables

4.1 Formations RGE

- Plus de 200 entreprises formées depuis 2016 avec la CMA (Renov Dom, CESi, CETi)

4.2 Contrôles de conformité

- Déjà en place auprès des partenaires Agir+

→ 2016-2021 : amorce des qualification RGE des entreprises

→ 2022-2030 : consolidation des savoirs-faire

Ajustements actions existantes

Actions existantes	Constats et recommandations en résidentiel	Constats et recommandations en tertiaire
Brasseurs d'Air Plafonniers (BAP)	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux énergétiques forts : non climatisation des séjours, arrêt des climatiseurs en saison intermédiaire Accompagner le secteur par des prescriptions techniques : guide technique B-AIR (OMBREE) fin 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'action combinée (brasseur + climatisation)
CE Solaires	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation en cours : poursuivre l'accompagnement technique 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les installations dissociées
Froid alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Consommation du poste froid alimentaire plus importante qu'estimé jusqu'ici → Augmenter l'ambition sur ce volet 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le niveau d'ambition sur l'amélioration de la performance des meubles
Protection de l'enveloppe	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser l'isolation des toitures et la protection des ouvrants. Développer des menuiseries adaptées (multifonctionnelles : ventilation et protection solaire simultanées) 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeux fort sur la protection solaire des ouvrants en journée
Climatiseurs efficace	<ul style="list-style-type: none"> Gisement important, mais participe à la dynamique d'équipement Baisse progressive des aides Poursuivre l'accompagnement technique 	<ul style="list-style-type: none"> Coupler l'accompagnement à un traitement sur l'enveloppe (protection solaire) et une obligation de maintenance
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> Actions « faciles » de sensibilisation aux économies 	<ul style="list-style-type: none"> Généralisation en cours des LED

Secteur résidentiel

Ref.	Rubrique	Thème	Objectifs	Modalités	Tempo
BAR1	Sobriété	Couleurs de couvertures tôle	En finir avec la mode du gris ardoise	Sensibilisation de 5 fabricants + Action coercitive (délibération Régionale) + Inciter les PLU des collectivités	Court terme
BAR2	Sobriété	Sobriété sur le poste climatisation résidentielle	Limiter le recours à la climatisation en saison fraîche et intermédiaire	Développer des éco-gestes simples portant sur les températures de consigne, la ventilation de jour Limiter les aides à la climatisation	Court terme
BAR3	Efficacité	Efficacité dans le secteur du froid alimentaire	Agir pour maîtriser les besoins du froid alimentaire	Accompagnement des distributeurs (nouvelles étiquettes énergie) Instaurer une prime à la casse.	Court terme
BAR4	Sobriété et efficacité	Menuiseries tropicales adaptées	Développer, fabriquer localement et diffuser des menuiseries adaptées au climat tropical	AAP dédié : menuiseries tropicales	Moyen terme
BAR5	Sobriété et efficacité	Référentiel d'efficacité énergétique	Instaurer ou ré-instaurer un référentiel Bâtiment Durable (Ecodom Plus)	Label rénovation de l'existant	Moyen terme

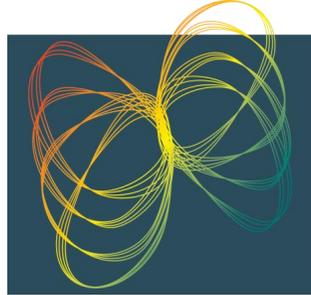
Secteur tertiaire

Ref.	Rubrique	Thème	Objectifs	Modalités	Tempo
BAT1	Sobriété	Passoires énergétiques	Identifier les bâtiments tertiaires à réhabiliter	Notion de passoire énergétique en climat tropical : serres climatisées Actions coercitives ou incitatives, selon les preuves de conformité à la RTG. Mise en place de lignes d'aides dédiées (bonifiées) à la réhabilitation (protections solaires sur murs rideaux) Mobilisation du service du CAUE « brigade verte »	Court terme
BAT2	Efficacité	Arrêté tertiaire	Obligations de baisse des consommations	Accompagner la mise en œuvre de l'arrêté du 10 avril 2020 : obligations d'actions dans les bâtiments tertiaires	Moyen terme
BAT3	Sobriété	Sobriété sur le poste climatisation tertiaire	Réduire les dérives de consommations inutiles	Pilotage et gestion des intermittences (programmation des usages) Instaurer une règle générique de température de consigne au maximum 5 à 6 degrés plus basse que la température ambiante extérieure (26~27 °C si extérieur à 32°C).	Court terme
BAT4	Efficacité	Efficacité énergétique des petits commerces urbains	Limiter la climatisation des rues commerçantes des centre-ville (prêt à porter)	Faire respecter la future réglementation sur la climatisation portes fermées pour les commerces : actions incitatives et coercitives (aides conditionnées).	Court terme
BAT5	Efficacité	Maintenance préventive	Développement de la maintenance des installations de climatisation	Créer des référentiels de maintenance par type d'équipement Proposer des contrats-type aux entreprises	Moyen terme

En synthèse, points à retenir

1. **Etat des lieux : importance de la rénovation / construction neuve**
2. **Augmenter l'ambition de la PPE sur la MDE avec le scénario renforcé : consommation issue du réseau des bâtiments 2020-2030 : - 25 % (MDE + photovoltaïque)**
3. **Gisements de sobriété à capter : ventilation de jour en résidentiel ; pilotage de la climatisation en tertiaire, gestion des températures de consignes, ...**
4. **Développer de nouveaux leviers : fonds de garantie prêt travaux.**
5. **Apports du photovoltaïque : enjeux énergétiques en autoconsommation, aspiration de la population, stratégie de résilience en mode sécurisation, synergies avec la mobilité électriques : relais d'aides à créer pour le secteur diffus (résidentiel et petit tertiaire).**

Merci de votre attention



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RENOVATION

DANS LE TERTIAIRE ET LE RESIDENTIEL



ALLOCUTIONS DE CLÔTURE



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



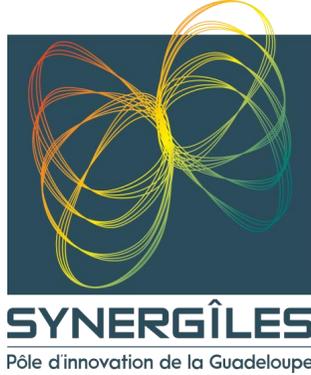
PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



971
Guadeloupe
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement





DYNAMIQUE DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RENOVATION

DANS LE TERTIAIRE ET LE RESIDENTIEL



REMERCIEMENTS

Madame Sylvie VANOUKIA – Présidente de la Commission Energie de la Région Guadeloupe

Madame Brianna BABEL - ADEME

Monsieur Laurent SEAUVE - Equinox

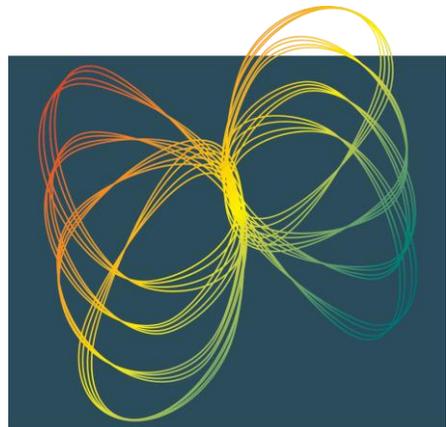
Monsieur Jérôme STROBEL – Watt Smart

Les membres du COPIL du département RBD

Tous les partenaires et adhérents de SYNERGÎLES

Toutes les personnes ayant participé à la préparation de ce webinaire





SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe

SYNERGÎLES

WWW.SYNERGILES.FR

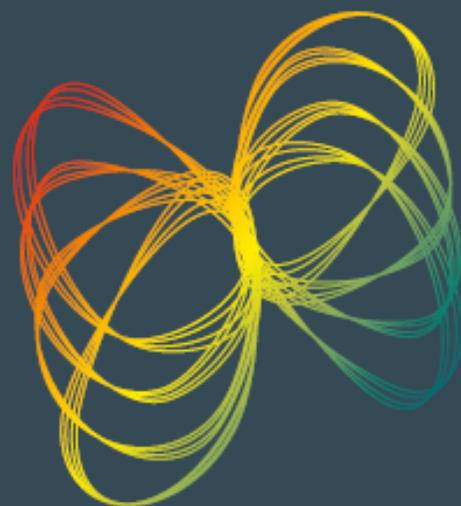
Immeuble France-Antilles ZAC de
Moudong Sud 97122 BAIE-MAHAULT

Standard : 0590 57 02 38

CONTACT

Anne-Laure FRENET
Chargée de mission Réseau
Bâtiment Durable

0690 05 22 99
annelaure.frenet@synergile.fr



SYNERGÎLES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe